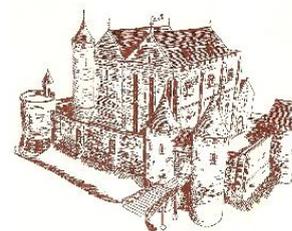


Association

“ Les Vieilles Pierres ”

5, rue Henri IV 27540 IVRY LA BATAILLE
06.50.00.14.27



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 25 FEVRIER 2022

Mr Alain GAUTHIER, Président de l'association, ouvre la séance à 20h00 après avoir remercié Madame Sylvie HENAUX Maire d'Ivry-la-Bataille de sa présence puis rendu hommage et marqué une minute de silence en mémoire de Mr Robert BAUDET fondateur de l'association Les Vieilles Pierres en 1989, président de cette dernière durant quinze années et président d'honneur depuis jusqu'à son décès en avril 2020 puis rappelle l'ordre du jour :

- Vérification du quorum
- Rapport moral
- Rapport financier, Budget prévisionnel
- Renouvellement du bureau et conseil d'administration
- Fixation de la cotisation annuelle
- Résolutions (projets) pour 2022
- Questions diverses

1- VERIFICATION DU QUORUM

Ont été consultés :

Messieurs. B. BONNEL ; J.L. CAMUSET ; L. COCHE ; F. CORBE ; PH. DERAMBURE ; M.A. FIECHI ; A. GAUTHIER ; J.F GRIMAUD ; L. LE MEIGNEN ; J. MASSONNAT ; D. PERCEBOIS ; M. TOUZARD ; E. CHOPPINET ; C. CHESNEL ; C. COMIOT ; A. MARTINAND LURIN ;

Mesdames S. HENAUX maire d'Ivry-la-Bataille ; C. BLANDUREAU ; S. CORBE ; A.M. CORBE ; N. CHOPPINET ; J. DAGORY ; V. FIECHI ; M. GAUTHIER ; C. GEOFFRAY ; J. GRIMAUD ; B. PION ; M.C. HEROUARD ; E. LAFOSSE ; A.M. LAMORT ; J. MARTINAGE

Ont répondu :

Messieurs B. BONNEL ; J.L. CAMUSET ; F. CORBE ; A. GAUTHIER ; J.F GRIMAUD ; D. PERCEBOIS ; E. CHOPPINET ; C. CHESNEL ; C. COMIOT ; A. MARTINAND LURIN.

Mesdames S. HENAUX maire d'Ivry-la-Bataille ; C. BLANDUREAU ; S. CORBE ; N. CHOPPINET ; J. DAGORY ; M. GAUTHIER ; J. GRIMAUD ; J. MARTINAGE ; B. PION.

Se sont fait représenter

Messieurs L. CAMUSET ; L. COCHE ; PH. DERAMBURE ; L. LE MEIGNEN ; J. MASSONNAT ; M. TOUZARD.

Mesdames J. DAGORY ; C. GEOFFRAY ; M.C. HEROUARD ; E. LAFOSSE ; A.M. LAMORT.

Sont excusés

V. FIECHI et M.A. FIECHI ;

Compte tenu du nombre d'adhérents (30) et du nombre de personnes aillant répondues et s'étant fait représenter (24) le quorum est atteint, l'assemblée générale peut se tenir et délibérer en conformité à l'article 13 des statuts.

Afin de respecter l'ordre du jour, la séance débute par la relecture du rapport moral du président, suivi de la présentation du bilan 2021 et du budget prévisionnel 2022 par le trésorier.

2- RAPPORT MORAL DU PRESIDENT

Madame, Monsieur, cher(e) adhérent(e),

Je suis heureux qu'après deux années difficiles nous puissions nous réunir physiquement pour cette assemblée générale.

Je remercie Madame le Maire de sa présence et également les responsables d'autres associations ou entreprises qui ont répondu à mon invitation.

Avant toute chose, permettez-moi d'avoir une pensée et de rendre hommage à Robert Baudet, notre président fondateur, qui nous a quitté en avril dernier. Nous ne pouvons oublier ce qu'il a fait, ce qu'il a apporté et tout ce que nous lui devons. Sans lui le patrimoine ivryen ne serait pas ce qu'il est aujourd'hui. En nous faisant partager son enthousiasme et en nous communiquant sa passion, il a insufflé, chez chacun de nous la volonté et l'énergie qui permet à l'association Les Vieilles Pierres d'être toujours présente et de poursuivre ses ambitions.

Comme vous le savez l'année écoulée n'a pas été meilleure que 2020 aussi je ne vous étonnerai pas en vous disant que le bilan de cet exercice est maigre. Si on exclut les travaux internes (recherche et développement de notre site internet) l'impossibilité de pouvoir communiquer et entreprendre en présentiel une quelconque activité en raison des protocoles imposés pour la lutte anti-covid, nos actions se sont limitées à deux sorties, à notre participation active aux Journées Européennes du Patrimoine qui ont permis, en collaboration avec la Mairie, de rendre un hommage à Robert Baudet et à la publication de deux journaux. Dans ce climat épidémique, nous pouvons nous réjouir d'avoir pu entretenir les liens qui nous lient à d'autres associations environnantes en continuant de partager et d'échanger via les modules « chroniques du patrimoine » et « agenda » figurant sur notre site. Ce sont ces mêmes liens qui nous ont permis de publier des articles valorisant notre patrimoine et notre histoire dans la revue « Connaissance de l'Eure » émise par la Société Libre d'agriculture, sciences, arts et belles lettres de L'Eure.

Comme vous vous en doutez les visites guidées du château se sont limitées, pour cause covid, au strict minimum durant année et à 6, 7 au moment des JEP. Pour pallier le phénomène conjoncturel, nous avons mis en place sur notre site accessible par tous via les téléphones portables et tablettes numériques, une application « Patrimoine » qui permet à chacun de parcourir, à tout moment et selon son gré, tous les sites majeurs de notre patrimoine. Certes il est trop tôt pour établir un bilan mais quelques retours montrent que l'initiative est appréciée.

Si l'on considère le contexte, les résultats financiers de l'association pour l'année 2021 sont pas si négatifs que cela. Malgré un déficit de 78,31 euros, le bilan que vous présentera notre Trésorier n'est pas catastrophique. Le nombre d'adhérents reste constant avec 27 membres et l'avenir semble bien se dessiner puisque nous pouvons à l'aube de 2022 enregistrer de nouvelles adhésions. De même, si le produit résultant des visites guidées a diminué l'impact sur le bilan est en partie compensé par la vente de produits dérivés qui, elle, a augmentée de 60% et un léger bénéfice à la participation aux sorties pour tous.

Je terminerai ce rapport moral, en vous disant que je reste optimiste pour l'année 2022 grâce au récent entretien constructif que j'ai eu avec Mme le Maire pour définir une partie de nos actions communes en prévision de cette assemblée. Cet entretien semble marquer le début d'une collaboration étroite, tant sur le plan des actions promotionnelles et festives ouvertes au grand public que nous pourrions proposer que, nous l'espérons, que sur l'entretien et la valorisation du château et de son site environnant.

Je reviendrais sur cet aspect lors du point sur nos projet et actions futurs mais soyez-en certains je ferais tout pour que les choses avancent de façon positive dans un climat serein.

Je vous remercie de votre attention et vous demande d'accepter mon rapport moral 2021.

Le rapport moral est adopté à l'unanimité

3- RAPPORT FINANCIER DU TRESORIER ET APPROBATION DES COMPTES

M. Jean Louis CAMUSET Trésorier redonne lecture du résultat des comptes (annexe 1).

Les recettes de 3045,65 euros sont issues : de la subvention Mairie (480,00 euros), des cotisations (540.00 euros), de dons (50,00 euros) des ventes (141,15 euros produits dérivés et 34,50 euros visites interventions au collège d'Ezy), des contributions aux sorties (1800.00 euros).

Les dépenses s'élèvent à 3123,96 euros et sont essentiellement constituées par : les assurances (142,72 euros), les frais postaux (177.40 euros), les frais des sorties (1792.30 euros) ; les achats (fournitures de bureau 67,99 euros) ; les frais d'édition du journal de l'association (604.68 euros), les frais du site internet (83.87 euros), frais bancaires (55,00 euros) et les frais divers (gerbe pour Mr Baudet 200,00 euros).

Il résume l'exercice par un solde négatif de l'exercice 78,31 euros essentiellement dû à l'absence de ressource généralement dues aux visites guidées du château.

Il complète le rapport financier en informant l'auditoire que la somme sur le livret d'épargne est passée de 1131.74 euros à 1137,39 euros soit 5,65% d'intérêt sur l'année 2021

Il présente ensuite le budget prévisionnel 2021 (annexe 2)

Au terme de ces deux premiers points, bilan et budget sont adoptés à l'unanimité

4- FIXATION DE LA COTISATION ANNUELLE

La cotisation annuelle d'adhésion à l'association reste inchangée soit 20,00 euros.

La résolution est adoptée à l'unanimité.

5- RENOUVELLEMENT DU CONSEIL D'ADMINISTRATION ET DU BUREAU

Avant de passer aux résolutions 2022 et aux questions diverses le président rappelle qu'en raison des circonstances épidémiques de l'année dernière et en accord avec les intéressés la constitution du bureau et du conseil d'administration est resté inchangée jusqu'à ce jour bien que pour bon nombre d'entre eux le mandat arrivait à terme. Aussi, et en tenant compte des échéances passées et présentes, nous sommes aujourd'hui à reconstituer entièrement le conseil d'administration et le bureau.

- **5a le conseil d'administration**

Le président ayant rappelé que selon les statuts le nombre de membre du conseil d'administration doit être au minimum de 3 à 12 membres demande aux personnes qui arrivaient au terme de leur mandat et aux personnes de l'auditoire qui veut se présenter.

Les anciens membres du conseil d'administration : J.L. CAMUSET ; F. CORBE ; A. GAUTHIER ; J.F. GRIMAUD ; M. TOUZARD ; S. CORBE et A.M. LAMORT se représentant leur candidature est soumise au vote de l'assistance. et ils sont tour à tour élus à l'unanimité (voir annexe 3).

- **5b le bureau**

Le président ayant rappelé que selon les statuts le bureau doit être au minimum composé d'un(e) président(e), d'un(e) trésorier et d'un(e) secrétaire demande aux personnes nouvellement élues au conseil d'administration et à l'auditoire qui veut se présenter au bureau. Les anciens membres du bureau se représentant leur candidature est soumise au vote de l'assistance et ils sont tour à tour élus à l'unanimité (voir annexe 4).

6- RESOLUTIONS 2022 (Projets, Programme d'activités)

6-a Projets de manifestations pour 2022 :

Le président M. Alain GAUTHIER explique qu'il a reçu plusieurs mails concernant des propositions d'activités au château, dont celle d'une troupe de théâtre. Il s'agit de la troupe « Théâtre en pièces » de Chartres qui souhaiterait faire des représentations de la pièce « Richard III ». Une rencontre se fera le 4 mars à 16h30 avec la mairie d'Ivry-la-Bataille pour déterminer la faisabilité du projet.

Une troupe médiévale était déjà venue faire des animations au château, et souhaitait revenir plus souvent mais depuis quelque temps, le président n'a plus de contact avec cette troupe.

Le président indique qu'il souhaiterait organiser plus d'animations au château. Notamment essayer de faire une visite guidée 1 samedi ou 2 par mois ; organiser des quiz... afin de faire venir du monde jusqu'au château. Pour le moment les visites guidées ne se font que pour les groupes et uniquement sur rendez-vous.

6-b Projets de communication :

La région Normandie aimerait mettre en valeur tous les sites médiévaux de la région sur le site Eure Tourisme : Eure Médiéval.

Projet « Marque-page » : il s'agit de faire un « marque-page » où sont présentés tous les sites touristiques de la vallée de l'Eure (les châteaux, les musées, les caves à visiter...). Ainsi, lorsqu'une personne arrive sur un site pour le visiter, elle se verrait remettre ce marque-page, qui lui indiquerait quels autres sites elle peut visiter dans la région. Une rencontre entre les différents acteurs du tourisme de l'Eure est donc indispensable pour mettre en place ce marque-page.

Projet « Flyers » : faire des flyers qui proposerait des billets « groupés » de 2 sites touristiques. Comme, par exemple : le château d'Ivry-la-Bataille et une cave. Dans le cas de cet exemple, les flyers devront être validés par la Mairie d'Ivry-la-Bataille car elle est propriétaire du château.

6-c Sorties :

Le président M. Alain GAUTHIER propose une liste de sorties envisageables pour 2022 en précisant que celle-ci n'est pas figée et reste ouverte à toutes suggestions et que les dates seront communiquées dès que tout sera définitivement arrêté.

Sorties sur une demi-journée ou une journée

Usine Buffon Crampon à Mantes la Jolie

Château de Nogent le Rotrou

Fabrique du savoir à Elbeuf

Jumièges

Sortie(s) sur deux jours

Château de Lassay, Laval (bateaux lavoir saint julien, musée d'art naïf et singulier),
Moulin de Thévalles, Manoir de Favry.

6-d Intervention de Mme le maire → perspectives pour le château :

Mme Sylvie HENAUX, maire d'Ivry-la-Bataille explique que la proposition pour la 3^{ème} phase de restauration du château a été refusée car trop onéreuse.

Pour le moment la mairie réfléchit à :

- améliorer l'état des sentiers de randonnées (fléchages, panneaux explicatifs faune et flore, tableaux d'exploration...)
- éclairer le sentier qui vient de la butte et installer des spots vers le château afin qu'il soit visible.
- donner une visibilité aux vestiges grâce à un panneau en plexiglas avec sérigraphie et QR code renvoyant vers des explications.

Ces aménagements pourraient se faire grâce à 2 subventions, qui permettraient à la mairie de récupérer 80 % du montant investi.

Mme le maire explique que concernant la réfection des parties de murs tombées, la mairie va procéder à un confortement d'urgence qui pourra être réitéré à posteriori. Ceci en attendant les devis d'artisans agréés.

Mme le maire souhaiterait que l'association des vieilles pierres soit plus dans l'action, que dans les visites, comme, par exemple rénover un lavoir. (matériel fourni par la mairie, et la main-d'œuvre par l'association). Il va donc falloir essayer de recruter des personnes jeunes pour faire des ateliers de rénovation.

Pour le moment la mairie ne peut plus avoir de TIG car ils n'ont plus d'encadrant.

7- QUESTIONS DIVERSES

❖ Question 1 : une vidéo surveillance est-elle possible au château ?

Réponse de Mme le maire : non car trop coûteux mais un policier municipal sera missionné pour faire des rondes au château.

❖ Question 2 : le fait d'éclairer le château ne va-t-il pas attirer les personnes qui dégradent ?

Réponse de Mme le maire : non car généralement les personnes qui dégradent viennent moins quand les lieux sont éclairés.

❖ Mr André MARTINAND-LURIN Président de la Manufacture Musée d'Ezy-sur-Eure propose que tous les acteurs du tourisme de l'Eure se réunissent pour produire un beau document qui présente la vallée, afin que des familles aient envie de s'y installer. Mme le maire mentionne que c'est la commission du développement économique de l'agglomération qui s'occupe de ce genre de document.

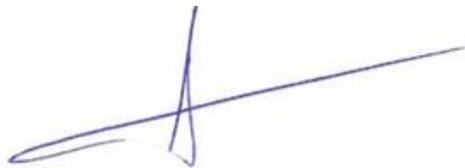
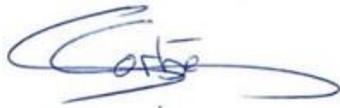
Clôture de séance

L'ensemble du dépouillement étant finalisé et enregistré, la séance est levée à 22h00

La Secrétaire :

Le Président :

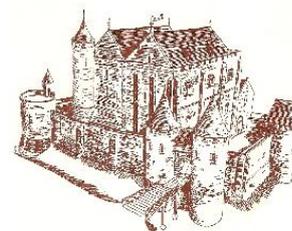
Le Trésorier



PJ / Annexe 1 : Bilan financier
 Annexe 2 : Budget prévisionnel 2022
 Annexe 3 : Composition du bureau
 Annexe 4 : Composition du conseil d'administration

Association "Les Vieilles Pierres"

5, rue Henri IV 27540 IVRY LA BATAILLE



ANNEXE 1

BILAN FINANCIER 2021

70 VENTES		60 ACHATS	
Produit dérivés	77,85	Fournitures de bureau	67,99
Visites		Investissements (matériel)	
Visite intervention	34.50	Investissements (documentaire)	
74 SUBVENTIONS		61 SERVICES EXTERIURS	
Mairie	480,00	Assurances	142,72
		Impressions	604,68
		Site internet	83,87
		Frais bancaires	55,00
75 GESTION COURANTE		62 AUTRES SERVICES	
Adhésions	540,00	Taxes J.O	
Dons	50,00	Frais de courrier	177.40
		Sorties	1792.30
		Frais divers	200,00
87 CONTRIBUTIONS			
Sorties	1800,00		
TOTAL DES RECETTES	3 04,65	TOTAL DES DEPENSES	3 123,96

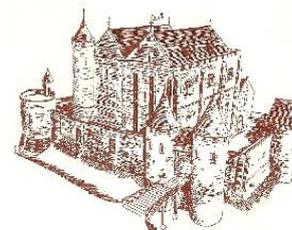
SOLDE DE L'EXERCICE : - 78,31

BILAN

Valeur au 01/01/2021	1863.64	Livret épargne	1 131,74
Solde	-78,31	Intérêts	5,65
Situation au 31/12/2020	1 185,33	Solde au 31/12/2020	1 137,39
ACTIF		PASSIF	
Compte courant	1 185,33	Fonds de roulement	1 232,92
Espèces	110,20	Fonds d'investissement	1 200,00
Livret d'épargne	1 137,39		
TOTAUX	2 432,92	TOTAUX	2 432,92

Association "Les Vieilles Pierres"

5 rue Henri IV 27540 IVRY LA BATAILLE



ANNEXE 3 & 4

Constitution conseil d'administration et bureau

À la suite de l'assemblée générale du 25 février 2022, voici la constitution du :

Conseil d'administration

Mr. Michel TOUZARD	2022 => 2025
Mr. Alain GAUTHIER	2022 => 2025
Mr. Jean-François GRIMAUD	2022 =< 2025
Mme Anne-Marie LAMORT	2022 => 2025
Mr. Jean-Louis CAMUSET	2022 => 2025
Mr. François CORBE	2022 => 2025
Mme Sylvie CORBE	2022 => 2025

Bureau

Président **M. Alain GAUTHIER**
Né le 9 avril 1947 à Neuilly sur seine (92200)
De nationalité française
Retraité
5 rue Henri IV à Ivry la bataille (27540)
06.50.00.14.27

Trésorière **M. Jean-Louis CAMUSET**
Né le 12 juin 1948 à Paris (75010)
De nationalité française
Retraité
4 rue des bruyères à La Couture-Boussey
(27750)
02.32.36.76.65 / 06.15.30.87.64

Secrétaire **Mme Anne-Marie LAMORT**
Née le 7 décembre 1946 à Ivry la bataille
(27540) de nationalité française
11 rue Jean Jaurès à Ivry la bataille (27540)
Retraîtée
02.32.36.41.55

Mme Sylvie CORBE
Née le 23 novembre 1974 à Créteil (94) de
nationalité française
10 avenue de Malabry Châtenay-Malabry
(92290)
Technicienne de Laboratoire
06.80.63.47.71

